

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION AUX SERVICES « LES BONS PROFS »

Version du 8 avril 2024

Les Conditions Générales d'utilisation aux Services « **LES BONS PROFS** » (ci-après « CGU ») ont pour objectif de définir les conditions dans lesquelles le Client peut souscrire et utiliser les Services « LES BONS PROFS » accessibles sur le site internet www.lesbonsprofs.com (ci-après « le site ») qui sont respectivement proposés et édités par LES BONS PROFS, société à responsabilité limitée au capital de 1.757 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 532 866 134 et dont le siège social est 85-87 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (ci-après « LES BONS PROFS »), ci-après désignés individuellement « **Partie** » et ensemble « **Parties** ».

En cliquant sur « Valider » à la fin du processus d'inscription, le Client déclare avoir pris connaissance et accepté, sans réserve, l'intégralité des CGU. Le Client et les Utilisateurs, tel que définis ci-après, sont invités à lire attentivement les CGU qui sont applicables à toute utilisation du Site. Les Services sont dédiés aux Utilisateurs tels que définis ci-dessous. Les Clients (parents) s'engagent à s'assurer de la bonne utilisation des Services par les Utilisateurs (enfants).

ARTICLE 1 OBJET

Les présentes CGU s'appliquent de façon exclusive à la consommation de services en ligne **pour un usage non professionnel** accessibles via le Site (ci-après les Services détaillés dans l'article 3).

La souscription à un Abonnement, l'achat de Crédits (« Gemmes »), l'achat de Matières via l'application mobile (ci-après « l'Application ») ou l'achat ponctuel de Programmes de révision Mission Brevet ou Mission Bac, entraîne la conclusion du contrat définitif et implique l'acceptation sans réserve par le Client de l'intégralité des CGU dont il reconnaît avoir pris connaissance préalablement à la validation de son achat.

« LES BONS PROFS » se réserve le droit d'adapter ou de modifier les CGU à tout moment, dans toutes les mesures permises par la loi. Les CGU modifiées ou adaptées seront applicables à compter du mois suivant leur date de modification et/ou adaptation.

Les CGU applicables sont celles en vigueur sur le Site ou l'Application à la date de souscription de l'Abonnement ou de l'achat de Crédits ou de Matières.

ARTICLE 2 DÉFINITIONS

Dans le cadre des CGU, tous les termes ci-après définis commençant par une majuscule, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel, auront la définition suivante :

- ❖ « **Abonnement Autonomie** », « **Abonnement Assistance Visio** » ou « **Abonnement** », « **Achat de Matière** », « **Crédits** » ou « **Gemmes** » : formules donnant accès aux Services tels que décrits à l'Article 3 ;
- ❖ « **Application** » : application mobile éditée par LES BONS PROFS et accessible sur l'App Store et Google Play permettant de souscrire à un Abonnement ou de faire des achats ponctuels et d'accéder aux Services ;
- ❖ « **Client** » : toute personne physique majeure, disposant d'un compte bancaire, ayant souscrit à un Abonnement aux Services ou ayant acheté ~~des Crédits ou des Matières~~ ponctuellement des services en tant que responsable légal d'un enfant Utilisateur ; dans le cas d'un achat réalisé par une personne physique mineure, cette dernière doit avoir l'accord de son représentant légal s'il ne dispose pas de la pleine capacité juridique. Dans ce cas, le représentant légal sera responsable du respect par l'Utilisateur des CGU ;
- ❖ « **Identifiants** » : l'identifiant de connexion destiné à identifier un Utilisateur (« login ») et le mot de passe personnel et confidentiel de l'Utilisateur (« password »), qui permettent d'accéder aux Espaces Parent et Enfant ;
- ❖ « **Limite d'Utilisateurs Autorisés** » : nombre d'Utilisateurs enfants autorisés à accéder aux Services et à bénéficier d'un Espace Enfant en vertu du nombre d'enfants inscrits par le Client au moment de la souscription à l'Abonnement ou de l'achat de services ponctuels ;
- ❖ « **Matière** » : correspond à une discipline scolaire dans un niveau donné. On considère notamment que Mathématiques niveau 3e et Mathématiques niveau 4e sont deux matières distinctes ;
- ❖ « **Prix** » : sommes fermes et non remboursables dues par le Client à LES BONS PROFS, tel que spécifiées sur le Site ou l'Application ;
- ❖ « **Service(s)** » : ensemble des services en ligne LES BONS PROFS visant à offrir un accompagnement aux révisions scolaires pour les enfants de la classe de 6ème à la Terminale Générale entrant dans le cadre des Services tels que décrits à l'Article 3 ;
- ❖ « **Site** » : le site internet édité par LES BONS PROFS et accessible à l'adresse www.lesbonsprofs.com permettant de souscrire à l'Abonnement, d'acheter des contenus numériques ponctuels et d'accéder aux Services ;
- ❖ « **Utilisateur(s)** » : toute personne physique inscrite en classe de sixième à la Terminale générale (« Utilisateur enfant ») sous la responsabilité du Client (« Utilisateur parent ») et dûment autorisé à accéder au Site ainsi que le Client.

ARTICLE 3 DESCRIPTION DES SERVICES

LES BONS PROFS fournit différentes formules de Services accessibles via le Site et pour certains, via l'application mobile :

Les Services comprennent :

- ❖ Des contenus numériques pour **l'accompagnement scolaire de la sixième à la Terminale** (ci-après les Contenus numériques de soutien scolaire),

- ❖ Des contenus numériques pour la **préparation aux examens du brevet, Bac de Français et Bac** pour les classes de 3^{ème}, 1^{ère} et Terminales générales (ci-après Contenus numériques appelés **Mission Bac ou Mission Brevet**)
- ❖ Un service personnalisé **d'Aide aux devoirs** de la sixième à la terminale (ci-après l'Aide aux devoirs)

Les Contenus numériques de soutien scolaire sont disponibles **par abonnement**, (ci-après l'Abonnement) via le site et l'application et par achat ponctuel via l'application.

Les Contenus numériques d'Aide au devoir sont disponibles **par abonnement**, (ci-après l'Abonnement) via le site.

Les contenus numériques de préparation aux examens Mission Bac et Mission Brevet sont **disponibles dans les abonnements** d'une durée de 12 mois et 24 mois et disponibles **par achat ponctuel, hors abonnement** via le site.

Les contenus numériques des services Mission bac et Mission Brevet sont accessibles sans limite de durée. Les mises à jour de ces contenus ne sont pas intégrées et font l'objet d'une nouvelle édition.

L'utilisation des Contenus Numériques s'effectue par streaming ou par téléchargement. Par streaming, il est entendu la lecture en ligne depuis le Site des Contenus Numériques. De plus, le Site et l'application permettent de télécharger certains Contenus Numériques dûment identifiés pour une utilisation hors ligne.

L'Aide au devoir est une aide apportée par des enseignants en mathématiques, français, SVT, physique, chimie, anglais, allemand, espagnol, histoire/géographie. Ce service est disponible, de septembre à juin, par visio ou par téléphone dans les conditions indiquées sur le Site.

L'accès au service d'Aide aux devoirs se fait sous réserve de la disponibilité des enseignants qui peuvent être occupés avec d'autres élèves, tous les jours de la semaine de 17h à 20h, sauf le vendredi. L'enseignant ne donne pas de cours particulier. Il peut répondre à une question précise de cours, aider l'élève à la résolution d'un exercice ou à sa correction ou encore à la préparation d'examens accessibles aux collégiens ou lycéens.

La description des différents Abonnements et services de préparation aux examens proposés est détaillée sur le Site.

3.1 ACCÈS AUX SERVICES SUR LE SITE

Un certain nombre de contenus numériques sont accessibles gratuitement via le Site ou l'Application Mobile à des fins commerciales de démonstration : pour les contenus de type « vidéo de cours », il s'agit de vidéos hébergées sur YouTube ou Vimeo pouvant comprendre des publicités.

La souscription d'un Abonnement ou l'achat de Services Ponctuels donne accès :

- ❖ Pour l'enfant à un espace de révisions personnalisé (Espace Enfant) ; et
- ❖ Pour les parents à un espace parents dédié (Espace Parent).

3.1.1 L'ESPACE ENFANT

Dans les conditions prévues aux CGU, l'Espace Enfant, donne accès à l'Utilisateur enfant aux contenus numériques suivants :

- ❖ **Les rappels de cours en vidéos**, organisés par niveaux de classe, matières et chapitres. Les vidéos accessibles via les formules payantes ne comportent pas de publicité et peuvent comporter des activités interactives.
- ❖ **Les programmes de révisions** pour chaque contrôle ou entraînement, dans toutes les matières traitées en vidéo par LES BONS PROFS, avec vidéos, QCM, exercices et corrigés.
- ❖ **Des programmes de remise à niveau 100% en ligne appelés « Boost Matière »** disponibles toute l'année dans les matières sélectionnées par l'élève
- ❖ **Des stages 100% en ligne** pendant les vacances scolaires, selon un programme établi par LES BONS PROFS. Chaque matin, pendant trois (3) à cinq (5) jours selon les sessions, des programmes de révisions sont adressés à l'enfant. Sur une même période de vacances scolaires, plusieurs sessions peuvent être proposées, chacune ayant le même contenu.
- ❖ **Des révisions estivales, sur les mois de juillet et août :**
- ❖ **Des packs été** par matière choisie par l'Utilisateur enfant parmi les matières proposées par LES BONS PROFS pour réviser cinq (5) jours de suite, quand l'Utilisateur enfant le souhaite.
- ❖ **Un stage de pré-rentree**, 100% en ligne, une (1) semaine avant la rentrée de septembre pour se mettre à niveau.
- ❖ **L'accès aux programmes de préparation des examens Mission Brevet ou Mission Bac dans le cadre des abonnements 12 mois et 24 mois ou dans le cadre d'achat ponctuel** comprenant :
 - **Mission Bac** : des programmes de révisions hebdomadaires étalés sur 8 semaines avant le Bac avec des annales corrigées en vidéo et à télécharger, des vidéos et des fiches de cours ainsi que les conseils et astuces des professeurs.
 - **Mission Brevet** : des programmes de révisions hebdomadaires étalés sur 4 semaines avant le Brevet avec des annales corrigées en vidéo et à télécharger, des vidéos et des fiches de cours ainsi que les conseils et astuces des professeurs.

Dans le cadre d'un achat ponctuel, les contenus numériques de Mission Bac et Mission Brevet sont accessibles sans limitation de durée hors mise à jour annuelle.

- ❖ **L'historique de ses révisions.**
- ❖ **Pour les formules d'abonnement « Assistance Visio » : en plus des contenus numériques de soutien scolaire, l'élève a accès aux services d'Aide aux devoirs** avec la mise en relation avec un professeur via le site tous les jours de 17h à 20h sauf le vendredi, de septembre à juin.

3.1.2 L'ESPACE PARENT

L'Espace Parent donne accès aux Utilisateurs parents aux Services numériques suivants :

- ❖ **Le suivi des révisions** de chacun des Utilisateurs Enfants, en visualisant simplement l'avancement des programmes de révisions inclus dans les abonnements et les programmes Mission Bac et Mission Brevet, le cas échéant.
- ❖ **Les inscriptions aux « Stages » et « Boost Matière »**, décrits à l'article 3.1 ci-dessus,
- ❖ **Des actualités et conseils pratiques** réguliers pour les aider à accompagner leur enfant.
- ❖ **Leur profil et leurs informations de paiement**, qu'ils sont tenus de mettre à jour conformément à l'article 11.
- ❖ **La gestion de l'abonnement** auquel ils peuvent à tout moment mettre fin dans les conditions prévues à l'article 9.1. L'Utilisateur enfant ne peut pas sur son Espace Enfant résilier l'abonnement.
- ❖ **Leurs factures mensuelles** qu'ils peuvent télécharger.

La souscription d'une formule abonnement sur le site permet d'accéder aux contenus numériques disponibles sur l'application (hors exercices, stage, boost matière, Mission Brevet et Mission Bac).

L'accès au site s'effectue aussi bien sur desktop que sur tablette ou mobile grâce à sa version responsive.

3.2 ACCÈS AUX SERVICES SUR L'APPLICATION MOBILE

3.2.1 ACHAT DE GEMMES

L'Achat de Gemmes ou de Crédits permet de débloquent un programme de révisions qui n'est pas accessible gratuitement.

Un nombre de crédits visible sur l'Application est associé à chaque programme de révisions. L'utilisation du nombre de Gemmes correspondant donne accès au contenu du programme de révisions.

L'accès au programme de révisions débloquent se fait sans limite de durée.

Le solde de Gemmes non utilisé n'est pas remboursable.

3.2.2 ACHAT DE MATIÈRE

L'achat d'une matière donne accès à l'intégralité des contenus de cette Matière (hors exercices corrigés, Mission Brevet et Mission Bac).

Un tarif en Euros visible sur l'Application est associé à chaque Matière.

L'accès à la Matière achetée se fait sans limite de durée.

3.2.3 L'ABONNEMENT AUTONOMIE

L'Abonnement autonomie donne accès sur l'Application à un espace de révisions personnalisé avec ~~tous~~ les Contenus numériques suivants :

- ❖ **Les rappels de cours en vidéos**, organisés par niveaux de classe, matières et chapitres.
- ❖ **Les programmes de révisions** pour chaque contrôle ou entraînement, dans toutes les matières traitées en vidéo par LES BONS PROFS, avec vidéos, fiches et QCM.
- ❖ **L'accès hors connexion** permettant à l'Utilisateur de télécharger les contenus sur son appareil pour y accéder sans connexion Internet.

La souscription de l'Abonnement depuis l'Application permet d'accéder aux services de l'Abonnement sur le Site.

ARTICLE 4 ACCÈS AUX SERVICES

L'accès aux Services requiert l'équipement minimum suivant :

- ❖ Un ordinateur de type PC ou Mac ;
- ❖ Une connexion Internet de type ADSL (Haut débit, minimum 512k) ;
- ❖ Une ligne téléphonique fixe ou mobile.

Pour accéder à l'Application Mobile, les Utilisateurs doivent disposer d'un mobile avec un abonnement à un fournisseur d'accès au réseau Internet et avoir téléchargé l'Application.

Les frais afférents à ces éléments sont à la charge exclusive de l'utilisateur.

L'Utilisateur doit s'assurer que la configuration de ses équipements est compatible avec les Services délivrés par LES BONS PROFS.

LES BONS PROFS décline toute responsabilité dans l'hypothèse de l'inadéquation du système d'exploitation de l'ordinateur du Client et/ou de l'Utilisateur avec l'ensemble des fonctionnalités du site www.lesbonsprofs.com.

Le Client est informé que la connexion au site ou à l'Application mobile s'effectue via le réseau Internet. Il a connaissance des aléas techniques qui peuvent affecter ce réseau et entraîner des ralentissements ou des indisponibilités rendant la connexion impossible. LES BONS PROFS ne peut être tenu responsable des difficultés d'accès au site web ou à l'Application dues à des perturbations du réseau Internet. L'Utilisateur déclare accepter les caractéristiques et les limites des réseaux et services de télécommunications, de communications électroniques et d'Internet, et en particulier déclare reconnaître :

- ❖ Qu'il a connaissance de la nature des réseaux et services et en particulier de leurs performances techniques et des temps de réponse, pour consulter, interroger ou transférer des données et/ou informations et/ou documents ;
- ❖ Qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou programmes informatiques de toutes natures de la contamination par d'éventuels virus présents sur les réseaux et services précités.

Les services sont accessibles par le biais d'une connexion à distance grâce à des Identifiants, composés de caractères alphanumériques. Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, seule l'utilisation de

ces Identifiants permet aux Utilisateurs d'accéder à l'Application. Les Identifiants valent preuve de l'identité du Client et/ou de l'Utilisateur et engagent le Client sur toute utilisation de l'Application et ou des Services via le Site web en version desktop ou mobile.

Le Client s'engage à et veillera à ce que les Utilisateurs conservent secret leurs Identifiants et à ne les divulguer à aucun tiers. A ce titre, le Client comprend et accepte qu'il est seul responsable du maintien de la confidentialité et de la sécurité des Identifiants. Il supportera seul les conséquences qui pourraient résulter de l'utilisation illicite ou frauduleuse par des tiers non-autorisés qui auraient eu connaissance de ceux-ci. Il incombe au Client et/ou à l'Utilisateur de modifier régulièrement le mot de passe donnant accès à l'Application afin de limiter toute possibilité d'accès non autorisé à ses données client. En cas de perte de son mot de passe, le Client et/ou l'Utilisateur pourra solliciter un nouveau mot de passe.

En outre, le Client comprend et accepte expressément que LES BONS PROFS pourra restreindre, limiter ou suspendre l'accès à l'Application ou au site dans les cas suivants :

- ❖ Si LES BONS PROFS doit procéder à des opérations de maintenance ;
- ❖ Si une ordonnance d'une autorité administrative ou judiciaire impose aux BONS PROFS de procéder à une telle restriction, limitation ou suspension ;
- ❖ En cas de défaut de paiement de la part du client (conformément aux dispositions de l'article 8.2).

L'accès à l'Application ou au site peut être momentanément interrompu afin d'assurer la maintenance. Dans cette hypothèse, le Client sera informé à l'avance par email ou notification sur l'Application. L'accès à l'Application ou au site peut également être momentanément interrompu en cas de nécessité d'effectuer une maintenance d'urgence, de sécurité ou de remédier à une anomalie. Dans cette hypothèse, LES BONS PROFS pourra procéder, sans préavis, à une interruption momentanée de l'Application ou du Site. LES BONS PROFS s'efforcera néanmoins d'en informer le Client dans les meilleurs délais.

Les horaires et périodes de vacances scolaires visés dans les CGU s'entendent dans le cadre du fuseau horaire et du calendrier scolaire de la France métropolitaine.

ARTICLE 5 MODALITÉS DE SOUSCRIPTION AUX SERVICES

5.1 ABONNEMENT

L'Abonnement entre en vigueur lorsque le Client a correctement rempli le formulaire d'abonnement et confirmé sa commande via le site, l'App Store ou Google Play. Le paiement de l'Abonnement sera débité du compte après la confirmation de la commande (après validation de la période d'essai le cas échéant). À réception du paiement, le Client reçoit un courrier électronique à l'adresse email qu'il a indiqué au moment de la souscription qui confirme l'Abonnement.

Lors de la souscription à l'Abonnement, il appartient au Client de vérifier que les informations fournies, l'Abonnement et les éventuelles options cochés sont conformes à ses choix.

5.2 ACHAT DE GEMMES

L'achat de Gemmes s'effectue exclusivement via l'application. Les Gemmes sont attribuées au Client lorsqu'il a confirmé sa commande via l'App Store ou Google Play. Le paiement des Gemmes sera débité du compte après la confirmation de votre commande.

5.3 ACHAT DE MATIÈRE

La Matière est débloquée lorsque le Client a confirmé sa commande via l'App Store ou Google Play. Le paiement de la Matière sera débité du compte après la confirmation de votre commande.

5.4 ACHAT DE MISSION BAC OU MISSION BREVET

Le contenu numérique de Mission Bac et Mission Brevet est disponible immédiatement après l'achat et validation du paiement dans le cadre d'un achat ponctuel via le site.

Le contenu numérique de Mission Bac et Mission Brevet est disponible lorsque le client a validé son inscription et confirmé sa commande pour la souscription d'un abonnement 12 mois ou 24 mois, via le site.

5.5 GARANTIE « DIPLÔMÉ OU REMBOURSÉ » POUR L'ACHAT D'UNE MISSION

5.5.1 MISSION BAC

L'élève en Terminale bénéficie de la Garantie « Diplômé ou Remboursé ».

Si l'élève n'obtient pas son diplôme en fin d'année scolaire, son parent peut demander le remboursement de Mission Bac à la condition d'avoir suivi le programme de révisions Mission Bac avec sérieux, c'est-à-dire :

- ❖ Avoir réalisé complètement les 8 programmes de révision de Mission Bac avant la date des épreuves du bac s'entendant comme défini à l'alinéa suivant ;
- ❖ Avoir visionné les vidéos de rappels de cours et de méthode, fait les QCM d'autoévaluation et réalisé tous les exercices d'entraînement et d'annales corrigés.

5.5.2 MISSION BAC FRANÇAIS

L'élève en première bénéficie de la Garantie « Diplômé ou Remboursé ».

Si l'élève n'obtient pas un minimum de 10/20 à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale, son parent peut demander le remboursement du Mission Bac français à la condition d'avoir suivi le programme de révisions Mission Bac français avec sérieux c'est-à-dire :

- ❖ Avoir réalisé complètement les 8 programmes de révisions de Mission Bac français avant la date des épreuves du bac s'entendant comme défini à l'alinéa suivant ;

- ❖ Avoir visionné les vidéos de rappels de cours et de méthode, fait les QCM d'autoévaluation et réalisé tous les exercices d'entraînement et d'annales corrigés.

5.5.3 MISSION BREVET

L'élève en Troisième bénéficie de la Garantie « Diplômé ou Remboursé ».

Si l'élève n'obtient pas son diplôme en fin d'année scolaire, son parent peut demander le remboursement de Mission Brevet à la condition d'avoir suivi le programme de révisions Mission Brevet avec sérieux, c'est-à-dire :

- ❖ Avoir réalisé complètement les 4 programmes de révisions du Mission Brevet avant la date des épreuves du brevet s'entendant comme défini à l'alinéa suivant ;
- ❖ Avoir visionné les vidéos de rappels de cours et de méthode, fait les QCM d'autoévaluation et réalisé tous les exercices d'entraînement et d'annales corrigés.

5.5.4 DEMANDE DE REMBOURSEMENT ET DÉLAIS

Si l'une des garanties évoquées aux 5.5.1, 5.5.2 ou 5.5.3 s'applique, le parent devra adresser sa demande de remboursement par email à l'adresse contact@lesbonsprofs.com en spécifiant dans sa demande :

- ❖ Le nom du parent ;
- ❖ L'email du parent ;
- ❖ Le prénom de l'enfant ;
- ❖ La classe l'enfant ;
- ❖ L'académie de l'enfant.

Cette demande devra être effectuée avant le 31 juillet de l'année de l'examen.

Après avoir validé le résultat officiel de l'enfant à l'examen auprès de son académie (envoi par l'élève de son relevé de notes officiel) et validé le suivi du programme de révisions avec sérieux ci-dessus défini, LES BONS PROFS procédera au remboursement de son achat. Le remboursement sera réalisé, sous un délai de 30 jour ouvré après la date de la demande par email.

ARTICLE 6 DURÉE DU CONTRAT DE L'ABONNEMENT

Les CGU sont conclues pour une durée ferme équivalente à la durée initiale souscrite par le Client à compter de la date de réception par LES BONS PROFS du paiement du Client par carte de crédit. Les CGU seront reconduites automatiquement et de plein droit à l'échéance de la précédente souscription (ci-après « Date anniversaire »), pour des périodes additionnelles correspondant à la durée initiale souscrite, à l'exception des abonnements d'une durée de vingt-quatre (24) mois ou suite à la résiliation par l'une des Parties dans les conditions visées ci-après à l'article 8.

ARTICLE 7 RENONCIATION EXPRESSE AU DROIT DE RÉTRACTATION & OFFRES D'ESSAI

7.1 OFFRES DE 7 JOURS D'ESSAIS

Les utilisateurs Parents sont informés de la possibilité de souscrire à des formules d'abonnement bénéficiant d'une période d'essai de sept jours. Si vous souscrivez à une formule Essai, vous acceptez que la période de réflexion pour l'abonnement payé pour lequel vous recevez un Essai se termine sept (7) jours après avoir commencé l'Essai, date à laquelle vous serez facturé du montant de l'offre. Si vous ne résiliez pas l'offre payante avant la fin de l'Essai, vous perdez votre droit de rétractation et autorisez LES BONS PROFS à vous facturer automatiquement le prix convenu chaque mois, jusqu'à ce que vous résilieez l'offre payante.

7.2 RENONCIATION EXPRESSE AU DROIT DE RÉTRACTATION

Les Utilisateurs sont informés qu'un droit de rétractation s'applique en principe aux contrats de prestations de services conclus à distance entre un professionnel et un consommateur, ce droit étant à exercer dans les 14 (quatorze) jours à compter de la conclusion du contrat.

Ils sont toutefois expressément informés et acceptent qu'en cas de souscriptions à un abonnement n'incluant pas une période d'essai ou dans le cadre d'achat ponctuels de services, les Services leurs soient fournis dès leur Inscription et sont ainsi pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation visé ci-dessus. En conséquence, ils renoncent expressément à leur droit de rétractation, qui ne pourra donc pas être exercé, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives aux services de fournitures de contenus numériques non fournis sur un support matériel.

ARTICLE 8 CONDITIONS DE RÉSILIATION DE L'ABONNEMENT

8.1 À L'INITIATIVE DU CLIENT

Le Client peut résilier l'Abonnement, sans préavis, sans frais et directement depuis son espace parent ou via l'App Store ou Google Play dans le cas d'une souscription via l'application mobile. **La résiliation prend effet à la date d'échéance de l'Abonnement en cours.**

Il est précisé qu'en cas de résiliation, **l'Abonné reste redevable de la mensualité en cours au moment de la résiliation.** LES BONS PROFS ne remboursera pas au Client les sommes versées au titre de la période restant à courir jusqu'à la Date anniversaire de l'Abonnement et les Utilisateurs continueront à bénéficier des Services jusqu'à cette date.

La résiliation à l'initiative du Client lui laisse la possibilité de souscrire à nouveau à un Abonnement ultérieurement.

8.2 À L'INITIATIVE DE LES BONS PROFS

LES BONS PROFS dispose de la faculté de résilier et/ou suspendre l'Abonnement Assistance de plein droit et à tout moment :

- ❖ En cas de non-paiement par le Client de l'Abonnement ;
- ❖ Si le Client ne met pas à jour des informations relatives au moyen de paiement utilisé dans le cadre de l'Abonnement à échéance de sa validité ;
- ❖ Si le Client utilise le Site dans des conditions mettant en péril la sécurité et/ou la stabilité du Site ;
- ❖ Si le Client porte atteinte aux droits existants sur les Services et le Site, et ce, y compris les droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés ;
- ❖ En cas d'utilisation abusive et non conforme des Services tels que définis à l'article 3 des présentes CGU.
- ❖ Si le Client donne accès aux Services à des tiers non autorisés ;
- ❖ Si les informations communiquées par le Client dans le cadre de la souscription à l'Abonnement incomplètes, inexactes, invalides ou obsolètes ;
- ❖ Plus généralement, en cas de manquement du Client à l'une quelconque des obligations lui incombant au titre des CGU ;
- ❖ Si les Services ne sont pas adaptés aux besoins pédagogiques de l'Utilisateur Enfant. LES BONS PROFS pourront alors proposer des solutions alternatives au Client concernant l'Utilisateur Enfant et en fonction de la nature de son besoin.

La résiliation et/ou la suspension sera notifiée par courrier électronique au Client, et entraînera la désactivation immédiate des Services, sans droit à indemnité ni à remboursement.

Cette résiliation et/ou suspension sera faite sans préjudice de toute action en réparation que LES BONS PROFS pourra engager à l'encontre du Client et de tout tiers non autorisé.

ARTICLE 9 PRIX

Le Prix est libellé en Euros et est exprimé 'Toutes Taxes Comprises' (TTC), au taux en vigueur à la Date anniversaire.

Il ne comprend pas les coûts liés à l'équipement et aux communications électroniques nécessaires à la souscription à l'Abonnement et à l'utilisation des Services, lesdits coûts restant à la charge du Client.

LES BONS PROFS se réserve le droit de modifier le Prix. Toute modification du Prix sera portée à la connaissance du Client au moins un (1) mois avant son entrée en vigueur. Dans ce cas, le Client aura la faculté de résilier son Abonnement sans frais, dans les conditions prévues à l'article 8.1 ci-dessus.

LES BONS PROFS propose une remise commerciale famille (ci-après « Remise commerciale famille ») dans les conditions tarifaires définies sur l'Application. Si un Client souscrit à l'Abonnement pour plus d'un Utilisateur Enfant, il pourra bénéficier de la Remise commerciale famille. La Remise commerciale famille

est révisée dès lors qu'intervient une modification du nombre d'Utilisateur(s) Enfant pour le(s)quel(s) un même Client est abonné.

ARTICLE 10 FACTURATION ET RÈGLEMENT DES SERVICES

Le Prix est dû au moment de la souscription de l'Abonnement et à chaque Date anniversaire. Le Client est seul responsable du paiement de l'ensemble des sommes dues au titre de l'Abonnement ou lors d'achat ponctuel de services. L'Abonnement est payable d'avance, chaque mois, Le prélèvement de l'Abonnement s'effectue à chaque Date anniversaire.

En cas de retard ou défaut de paiement, LES BONS PROFS se réserve le droit de résilier les CGU conformément à l'article 8.2, entraînant des restrictions d'accès aux contenus payants.

ARTICLE 11 OBLIGATIONS DES UTILISATEURS

Le Client reconnaît avoir procédé préalablement à la souscription de l'Abonnement ou de l'achat ponctuel de services, à la vérification de l'adéquation des Services avec les besoins de l'Utilisateur et reconnaît que toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour s'engager lui ont été communiqués par LES BONS PROFS.

Le Client s'engage à utiliser le site et/ou l'Application conformément aux lois et règlements en vigueur et aux stipulations des CGU. **Il s'engage à ne pas porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de LES BONS PROFS ou de tout tiers.**

Le Client est seul responsable de l'accès et de l'utilisation du site et/ou de l'Application par les Utilisateurs. Il lui appartient de veiller à faire respecter par chacun des Utilisateurs les conditions contractuelles d'accès et d'utilisation de l'Application et/ou des Services. Le Client est également seul responsable de son accès à Internet. Il lui appartient de prendre toutes dispositions pour maintenir cet accès.

L'utilisation par le Client de l'Application ou du site n'est pas limitée en temps de connexion. En revanche, l'utilisation par le Client des Services est limitée en nombre d'Utilisateurs selon le nombre d'enfant(s) inscrit(s).

Dans un souci d'efficacité, le Client et les Utilisateurs s'engagent à exprimer clairement leurs besoins à LES BONS PROFS.

ARTICLE 12 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site et de l'Application (vidéos, fiches de cours, QCM, marques, graphismes, etc.) ainsi que tous les logiciels nécessaires à son utilisation, et plus généralement tout ou partie du Site lui-même, **sont protégés par des droits de propriété intellectuelle et constituent, sauf indications contraires, la propriété exclusive de LES BONS PROFS.**

Les marques verbale et semi-figurative "LES BONS PROFS" ont fait l'objet d'un dépôt à l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI) sous les numéros 3947172 et 3901840. Aucune utilisation des marques

verbale et semi-figurative "LES BONS PROFS» ne peut être faite sans l'accord préalable et écrit de LES BONS PROFS.

Le contenu du site et de l'Application ne peut être consulté par les Utilisateurs qu'à titre personnel, à des seules fins pédagogiques et éducatives, dans le cadre de l'achat ponctuel de services ou de l'Abonnement contracté par le Client.

En conséquence, les Utilisateurs s'interdisent notamment :

- ❖ De copier, modifier, altérer, traduire, reproduire, diffuser, vendre, publier ou exploiter de quelque manière que ce soit et sous quelques formes ou supports que ce soit tout ou partie du Site et/ou des contenus du Site par quelque moyen que ce soit ;
- ❖ De télécharger autrement que dans les cas autorisés par LES BONS PROFS et, plus généralement, de fixer et reproduire sur tout support quel qu'il soit, par quelque procédé que ce soit, tout ou partie de l'Application et/ou des contenus de l'Application, à la seule exception d'une impression sur support papier dans les limites ci-après définies ;
- ❖ Plus généralement d'exploiter et/ou d'utiliser tout ou partie de l'Application et/ou des contenus de l'Application par quelque moyen que ce soit et sous quelque forme que ce soit à des fins autres que celles expressément autorisées.

LES BONS PROFS autorise les Utilisateurs à reproduire les contenus pédagogiques (supports de cours, exercices notamment) sur support papier moyennant les conditions suivantes :

- ❖ Les Utilisateurs garantissent que toutes les mentions figurant éventuellement sur le contenu ainsi imprimé relatives à la protection des droits seront reproduites sans modifications ;
- ❖ Les reproductions ainsi obtenues ne pourront être utilisées que par les seuls Utilisateurs à des fins personnelles, pour leur seul usage privé à l'exclusion de tout autre et ne pourront en aucun cas être diffusées auprès des tiers.

Toute utilisation de tout ou partie du site ou de l'Application et/ou des contenus de du site ou de l'Application contraire aux CGU par l'Utilisateur et/ou le Client engagera la responsabilité du Client notamment à l'égard de LES BONS PROFS et sera susceptible de l'exposer à des sanctions pénales et/ou civiles.

En outre, en cas de violation par les Utilisateurs de l'une des obligations décrites ci-dessus, LES BONS PROFS sera habilitée de plein droit et sans préavis à suspendre l'accès au site et/ou à résilier l'abonnement des Utilisateurs conformément à l'article 8.2 ci-dessus.

ARTICLE 13 LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LES BONS PROFS s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'accès de l'Application et à la fourniture des Services suivant une obligation de moyen.

Chacune des Parties assume la responsabilité des conséquences résultant de ses fautes, erreurs ou omissions causant un dommage à l'autre Partie.

Les Parties conviennent expressément que les obligations de LES BONS PROFS aux termes des CGU sont des obligations de moyens et que la responsabilité de LES BONS PROFS ne saurait donc être engagée par

le Client qu'en cas de faute prouvée de LES BONS PROFS et pour des dommages découlant de faits qui lui sont directement imputables.

LES BONS PROFS décline toute responsabilité :

- ❖ Pour toute interruption du site ou de l'Application, survenance de bogues ou autre événement rendant l'Application ou le site impropre à son usage ;
- ❖ Pour toute inexactitude ou omission portant sur les informations disponibles sur l'Application ou sur le site.

De plus, LES BONS PROFS informe le Client que :

- ❖ Les exemples utilisés ne constituent pas des règles mais ont pour objet l'illustration pédagogique d'une ou plusieurs règles ;
- ❖ Certaines rédactions peuvent être transformées par les systèmes d'impression au point que leur signification devienne erronée ;
- ❖ Les opérations de téléchargement peuvent entraîner la disparition d'un bloc de caractères, supprimant ainsi une information essentielle.

Les Utilisateurs s'interdisent en conséquence de réclamer quelque indemnisation que ce soit à LES BONS PROFS et d'agir à toutes autres fins à son encontre pour le cas où les objectifs escomptés par le Client en souscrivant l'abonnement ne seraient pas atteints (notamment en cas de redoublement, non atteinte de mention, etc.).

ARTICLE 14 EXCLUSION DE GARANTIE

Dans la limite permise par la loi, LES BONS PROFS exclut expressément toute garantie autre que celles imposées par la loi. En particulier, LES BONS PROFS ne garantit pas que les objectifs que le Client s'est fixé en souscrivant l'Abonnement seront atteints. Ainsi, LES BONS PROFS ne peut garantir contre l'éventualité d'un redoublement ou l'échec aux examens de l'Utilisateur.

ARTICLE 15 DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de la souscription à l'Abonnement et/ou de l'utilisation des Services fera l'objet d'un traitement conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés » et au Règlement Général sur la Protection des Données (ci-après « RGPD »).

Le responsable de traitement de données à caractère personnel est la société LES BONS PROFS, domiciliée à l'adresse susmentionnée.

Le Client personne physique est informé que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à effectuer les opérations relatives à la gestion des Clients concernant les contrats, les Abonnements, les factures, la comptabilité et la gestion des comptes clients au sein de LES BONS PROFS.

Le recueillement des données personnelles concernant des enfants mineurs de moins de 16 ans est soumis au consentement de l'autorité parentale.

LES BONS PROFS indique à l'Utilisateur les données obligatoires pour assurer ses Services par l'apposition du signe suivant : « * ». À défaut de réponse de la part du Client sur les champs mentionnés comme obligatoires, ce dernier ne pourra pas s'inscrire et bénéficier des Services fournis par LES BONS PROFS.

Les destinataires des données sont :

- ❖ Les personnes chargées des services client, assistance, facturation et marketing ;
- ❖ Les sous-traitants de LES BONS PROFS.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au RGPD, toute personne physique bénéficie d'un droit :

- ❖ D'accès aux données (limité à deux demandes d'accès par an et sous réserve de justifier de son identité),
- ❖ De rectification des données,
- ❖ À l'effacement des informations qui la concernent dans les conditions fixées à l'article 17 du Règlement Général sur la Protection des Données,
- ❖ À la limitation du traitement,
- ❖ De définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elle entend que soient exercés, après son décès, ces droits.

La personne fichée dispose en outre d'un droit à la portabilité de ses données. Conformément à l'article 20 du RGPD, la personne concernée dispose du droit de recevoir les données à caractère personnel la concernant qu'elle a fournies à la société LES BONS PROFS, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et a le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que la société LES BONS PROFS, auquel les données à caractère personnel ont été communiquées, y fasse obstacle.

Enfin, la personne concernée peut le cas échéant, introduire une réclamation auprès des services de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>). Pour ce faire, elle peut s'adresser à la Cnil par courrier ou par téléphone (informations disponibles ici : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>).

Elle peut exercer ces droits en justifiant de son identité et en s'adressant à la société LES BONS PROFS à l'adresse mail contact@lesbonsprofs.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : 8 rue tronchet 75008 PARIS

ARTICLE 16 NON-RENONCIATION

Aucune renonciation de l'une ou l'autre des Parties à se prévaloir de l'un quelconque de ses droits conformément aux termes des CGU, ne saurait constituer une renonciation pour l'avenir auxdits droits.

ARTICLE 17 NON-VALIDITÉ PARTIELLE

Si une ou plusieurs dispositions des CGU s'avéraient nulles ou sans objet, elles seront réputées non écrites et n'entraîneront pas la nullité des autres dispositions sauf si elles présentent un caractère substantiel. Les Parties remplaceront par voie d'avenant les dispositions nulles par de nouvelles dispositions juridiquement valables et aussi près que possible du sens et du but envisagé aux plans juridique et économique.

ARTICLE 18 INTÉGRALITÉ

Les CGU représentent la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les Parties. Aucune déclaration, représentation, promesse ou condition non contenue dans les CGU ne peut ni ne doit être admise pour contredire, modifier ou affecter de quelque façon que ce soit les termes de celles-ci.

ARTICLE 19 CAS DE FORCE MAJEURE

Les Parties ne peuvent être tenues pour responsables et aucune indemnité ne pourra leur être demandée au titre d'un quelconque manquement ou retard dans l'exécution de l'une de leurs obligations au titre des CGU, dû à la survenance d'un événement de force majeure, tel que définie par le Code civil et la jurisprudence en vigueur.

Lorsqu'elle constate l'événement, la Partie concernée informera l'autre Partie par tout moyen. La survenance d'un cas de force majeure suspendra l'exécution des obligations de la Partie concernée.

Si un cas de force majeure se poursuit au-delà d'une durée d'un (1) mois, les CGU pourront être résiliées immédiatement et de plein droit, sans droit à indemnité, par l'une ou l'autre des Parties par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'autre Partie.

ARTICLE 20 : CONTACT ET ASSISTANCE

Pour toute demande le Client pourra contacter LES BONS PROFS par courriel à contact@lesbonsprofs.com.

ARTICLE 21 DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Les CGU sont soumises au droit français.

Tout litige, ou toute contestation, relatifs à la validité, l'interprétation, l'exécution et/ou la résiliation des CGU devra être prioritairement réglé à l'amiable entre les Parties. Si ledit litige n'a pas pu faire l'objet d'un accord amiable sous trente (30) jours à compter de la notification du différend, les tribunaux français auront compétence exclusive, nonobstant pluralité de défendeurs, appel en garantie ou procédure de référé.

Le Client consommateur peut, s'il le souhaite, soumettre le différend relatif aux présentes CGU à un médiateur ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends en cas de contestation.